

*Les problèmes d'équivalence dans les
dictionnaires bilingues
pour les étudiants irakiens*

DARA HASAN TAHA*

تاريخ القبول: 2009/9/16

تاريخ التقديم: 2009/8/10

1. Introduction

Les dictionnaires bilingues sont des dictionnaires dans lesquels les entrées (mots et expressions) dans une langue "source" sont traduites dans la langue cible. Ils sont ceux qui se rapprochent du travail contrastif, puisqu'ils mettent en regard les unités lexicales de la langue source et celles de la langue cible.

Les dictionnaires bilingues jouent un rôle indispensable durant les quatre années d'étude des étudiants irakiens. Ils passent pour l'un des soutiens les plus pratiques pour les étudiants de la langue française.

Pour les étudiants irakiens, le dictionnaire doit normalement répondre à leurs besoins en les aidant à diversifier leur style, sans pour autant se laisser entraîner dans une synonymie cumulative.

Pour eux, un dictionnaire bilingue veut forcément dire soit "français – arabe", soit "arabe – français".

Aujourd'hui, certains étudiants préfèrent passer au dictionnaire électronique plus qu'au dictionnaire papier traditionnel pour gagner du temps, ce qui les encourage à

* Département de Français/ Faculté des Lettres/ Université de Mossoul.

consulter et à vérifier le plus souvent le dictionnaire électronique et, par conséquent, cela amène à l'obtention d'une amélioration de la qualité et du niveau finaux du texte.

Pour cette raison, les logiciels automatiques sur les ordinateurs sont souvent demandés par les étudiants afin de traduire des textes. Le problème de ces logiciels est que l'étudiant doit mettre l'intégralité du texte sous une forme écrite et copiée comme si elle est sur les papiers. De plus, la traduction obtenue doit être révisée par l'étudiant. La traduction ne donne pas toujours ce que l'étudiant cherche malgré le progrès de l'informatique.

Cette recherche porte seulement sur le dictionnaire général "scolaire" ou "universitaire", nous ne parlerons pas ici de différents types de dictionnaires comme les dictionnaires de poches, dictionnaires en plusieurs volumes, dictionnaires spécialisés, dictionnaires monolingues et dictionnaires encyclopédiques...etc., qui ne sont pas pratiquement utilisés par nos étudiants.

Notre rôle sera de montrer les difficultés que les étudiants irakiens envisagent quand ils cherchent le sens d'un mot ou d'une expression dans un dictionnaire bilingue; quel mot parmi tous autres peut être l'équivalent en langue cible. Nous essayerons également de trouver des solutions et des explications simples de la problématique de nos étudiants.

Notre recherche traitera particulièrement l'importance singulière que revêtent les dictionnaires bilingues dans cette époque où s'intensifient les échanges entre les communautés linguistiques.

2. *L'état des unités lexicales*

Certains concepts trouvent une expression lexicale dans toutes les langues. Il existe en effet des domaines où c'est notre univers commun qui impose le découpage lexical: tous les êtres humains habitent la même planète, se trouvent confrontés à la réalité de la terre et du ciel, du froid et du chaud, aux notions d'espace et de temps, etc. Mais les zones des réalités les plus diverses peuvent se découper différemment selon les langues, même d'une famille de langue à l'autre.

La réalité extralinguistique connaît bien des gradations imperceptibles et invisibles. C'est la langue qui crée des oppositions au sein d'une réalité sans limites précises. En comparant les couleurs, l'œil distingue des dizaines de variantes, mais les langues ne se servent que d'un nombre limité de dénominations fondamentales. Loin d'être des nomenclatures distinctes, les langues sont plutôt des réseaux de signification que le monde expérimenté organise de différentes manières. La langue n'est pas seulement une constatation mais aussi une délimitation de frontières, à l'intérieur de l'expérimenté⁽¹⁾.

Si le passage d'une langue à l'autre est possible, c'est probablement parce qu'il existe également des traits communs dans le domaine sémantique. Toutes les langues comportent ainsi les principaux types de discours (narration, démonstration, dialogue) et elle peuvent toutes exprimer les relations logiques (cause/ effet/ condition/ résultat), le temps,

(1) Voir PLANTIN, Christian, *L'argumentation*, Editions du Seuil, 1996, p.77.

l'espace, le mode, etc. De même, elles établissent la distinction entre des catégories sémantiques de base: objets (êtres, choses, entités nommables susceptibles de participer d'une manière ou d'une autre à des événements); événements (actions), etc.

La création linguistique dans une langue peut correspondre, mais sans nulle obligation, à des délimitations qui paraissent objectives dans un autre environnement linguistique. Le lexique d'une langue peut posséder deux ou plusieurs mots pour exprimer le même concept. On a ainsi en français *alpin* et *alpestre* (*plantes alpines* ou *alpestres*, mais *paysage alpestre*) contrairement à la langue arabe qui fera appel dans tous les cas aux adjectifs (شاهق/عال). En revanche, le substantif arabe peut exprimer la diathèse, neutralisée dans le substantif français: (غداء) (*DÉJEUNER* / Nom) / (يتغدى) (*DÉJEUNER* / verbe). Et en face de termes français désignant à la fois un objet et une action, l'arabe peut séparer les deux sens et les désigner par les termes différents: (حمام) = douche (*DOUCHE* / Instrument) et (يستحم) = douche (*FAIT DE PRENDRE UNE DOUCHE*).

Une langue peut habituellement user d'un mot unique là où une autre use d'une périphrase. Il y a ainsi des nuances arabes que le français ne peut rendre que d'une manière périphrastique: (يعاند/يعتد) = "*action de faire l'entêté*", (يتسمم) = "*le fait d'être empoisonné*", etc.

Tout lexique comporte des incohérences, des redondances et des vides. Mais bien qu'incomplets et dissymétriques, les systèmes lexicaux coïncident avec les besoins majeurs de leurs locuteurs. Le fait que telle

construction conceptuelle porte un nom, qu'elle est en quelque sorte solidifiée par un nom, prouve l'intérêt que la communauté linguistique lui porte, alors que telle autre ne peut s'exprimer que de façon analytique et indirecte. En français, il n'existe aucun terme spécifique pour désigner le "*Jeune Mulet*", comme le jeune âne est appelé *ânon* ou le jeune cheval *poulain*. Toute langue souffre de lacunes dans son vocabulaire, et dans une perspective contrastive il y a lacune chaque fois qu'un signe de la langue de départ ne trouve pas d'équivalence dans la langue d'arrivée⁽¹⁾.

Si chaque langue a ses défauts et ses trous, c'est que dans la civilisation d'en face il y a des particularités dont elle tient moins compte, ou pas de tout. L'expérience de "l'insuffisance" du vocabulaire est étroitement liée à la pratique quotidienne de la lexicographie bilingue. Ainsi les deux concepts ci-dessous manquent en français alors qu'ils sont lexicalisés en arabe:

Arabe

الأطراف

الأحذية

Français

(=pieds+jambes)

(=chaussures+bottes+pantoufles,etc.:Tout se qui se met aux pieds)

L'abondance lexicale dans une langue peut aussi causer bien des embarras pour l'utilisateur non natif et surtout pour l'étudiant irakien. Faisant allusion à l'existence en arabe de deux mots désignant le mot *Histoire* (تاريخ/قصة), A. Sauvageot surprend en déclarant qu'il ne sert à rien de vouloir à toute force distinguer l'histoire conçue comme la

(1) Voir ABI AAD, Albert, *Le système verbal de l'arabe comparé au français*, Maisonneuve et Larose, 2001, p.66.

succession des événements et l'histoire conçue comme la description des événements successifs, d'autant plus, continue-t-il, qu'aucune distinction correspondante n'existe en français pour exprimer les significations des deux mots comme ce que fait l'arabe. Sa conclusion: "il y aura une difficulté de plus à se servir de ces mots, et cela sans bénéfice aucun pour la précision de la pensée ou pour la clarté de la communication"⁽¹⁾.

La capacité d'une communauté linguistique à distinguer ou à ne pas distinguer tel ou tel concept peut effectivement devenir source de multiples confusions pour nos étudiants. Mais les mots et les formules d'acception équivalents enrichissent nécessairement la langue et dotent la communication de multiples nuances stylistiques.

D'un autre côté, la traduction de *il* ou *elle* se trouve facilement en arabe qui connaît lui aussi, comme le français, la distinction des genres. Il y a donc une commutation dans le pronom personnel du français (*il/elle*) et de l'arabe (هو/هي). En arabe, la distinction est claire mais pas forcément par l'usage propre du pronom, cela peut être clairement distingué par l'usage indicatif du verbe arabe, ce qui n'existe pas en français. La distinction de sexe trouve toujours son expression dans toute langue, dès que cette distinction devient utile. Si l'arabe ne possède pas de marquer proprement le genre grammatical du pronom, il dispose d'autres procédés pour indiquer le sexe. Dans les deux langues, les noms peuvent exprimer la distinction du genre.

(1) SAUVAGEOT, A., Portrait du vocabulaire français, Larousse, 1964, pp.210-211

Mais l'opposition de genre est loin de s'appliquer à tous les noms. Elle revêt un aspect formel dans les exemples ci-dessous aussi bien en arabe qu'en français :

A	F
ممثل/ممثلة	acteur/actrice
بائع/بائعة	vendeur/vendeuse
طالب/طالبة	étudiant/étudiante

Dans d'autres cas, il y a asymétrie entre les deux langues :

استاذ/استاذة	professeur
كاتب/كاتبة	écrivain

Un des domaines où la distinction du genre grammatical devrait théoriquement refléter le plus fidèlement l'opposition de sexe est celui des noms d'animaux. Or, on est frappé de constater que l'opposition morphologique n'est ni générale ni symétrique. Dans certains cas les deux langues peuvent recourir à des expédients :

A	F
أسد/لبوة	lion/ lionne

Ce que nos étudiants cherchent aussi dans un dictionnaire bilingue est qu'il doit comporter des renseignements grammaticaux cohérents sur l'expression du sexe, catégorie sémantique incontournable, y compris les contraintes morphologiques et syntaxiques correspondantes⁽¹⁾.

(1) Voir LEMMENS, Marcel, *Les dictionnaires et la grammaire*, Septentrion Presses Universitaires, 1996, pp.

Il existe bien peu de signes équivalents d'une langue à l'autre, même entre deux langues "proches" comme le sont le français et l'anglais. En dehors de quelques termes, par exemple: *بركان/صابون/الكحول* sont respectivement des équivalents français de *volcan/ savon/ alcool*, la grande majorité des signes de deux langues ne sont pas équivalents; ils peuvent désigner des réalités multiples et souvent fort différentes, ce qui met nos étudiant dans la confusion de choix correct.

Nous constatons entre les exemples cités ci-dessus une analogie formelle. Mais il ne faut jamais se fier aux similitudes entre les langues. Rappelons qu'à côté de quelques vrais amis (ressemblance formelle + identité de sens), il existe un nombre important de faux amis. Dans chaque langue, "il y a une convention qui impose aux mots des acceptions résultant de montagnes conceptuels qui s'édifient spontanément, au fur et à mesure que tel mot trouve tel emploi dans telles circonstances"⁽¹⁾.

3. Signes arbitraire et signes motivés

Le dictionnaire bilingue confronte deux systèmes linguistiques et notamment deux systèmes lexicaux. Il est notoire que l'arabe, aussi bien dans son lexique que dans sa structure, est très différent du français. Dans le domaine sémantique, les étudiants ont le sentiment que très souvent plusieurs mots arabes correspondent à un mot français, mais

(1) CORDONNIER, Jean-Louis, *Traduction et culture*, Hatier/Didier, 1995, p.96.

l'extension des mots français n'est pas si vaste que celle des mots arabes.

Pour les substantifs concrets, où les choses et les êtres sont nommés dans leur singularité, les égalités devraient être fréquentes. En effet à **كلب** correspond *chien* et à l'arabe **ملعقة** correspond *cuillère* en français. Mais voici qu'au terme *musique* correspondent à la fois **عقاب** et **موسيقى**, tandis que **أغنية** en arabe signifie à la fois *chant* et *chanson*. L'arabe possède deux mots pour dire père: **أب** et **والد**, le premier étant plus noble, plus respectueux. Cette fantaisie des aires sémantiques ne doit pas surprendre les étudiants, même dans le domaine du concret. Et lorsqu'on passe du sens propre au sens figuré, les disparités deviennent encore plus vraies.

Il y a des langues qui paraissent plus près du réel que des autres, développant dans leur lexique de fortes structures plus motivées. En effet, certains linguistes tentent de distinguer entre vocabulaire arbitraires et vocabulaires motivés, les premiers ayant une prédilection pour les mots ne possédant aucun lien -naturel ou logique- avec la chose ou le concept qu'ils désignent. Les termes dont la motivation s'est obscurcie font partie des termes arbitraires. Nos étudiants au département de la langue française ne pourront pas identifier les éléments qui composent des mots comme *banqueroute* ou *calfeutrer*. En français, dans la création lexicale on a souvent recours à des racines gréco-latines: ce qui est littéralement "*médecin des yeux*" **طبيب عيون** en arabe, deviendra *ophtalmologiste* en français.

La part de la motivation est plus forte en arabe, grâce aux divers procédés de dérivation et de composition,

Les problèmes d'équivalence dans les dictionnaires bilingues pour les étudiants irakiens **Dara Hasan Taha**

constatant avec le caractère immotivé du lexique français. Par la richesse de son vocabulaire en termes, notamment des verbes de sens concrets, l'arabe est souvent à son aise pour trouver une construction là où le français est plutôt embarrassé en raison de son vocabulaire plutôt abstrait.

La langue arabe peut s'enorgueillir d'un système dérivationnel extrêmement original. Si l'on ne considère que les catégories grammaticales de base, on aboutit à quelques exemples aux types de dérivation suivants:

يضرب	frapper	كتاب	livre
ضربا	frapper à plusieurs reprises	يكتب	écrire
	avec la manière de frappe	كتيب	petit livre
ضربة	coup	كاتب	écrivain
ضارب	celui qui frappe	-----	
أسود	noir	بعيد	loin
يسود	noircir	يبعد	éloigner
مسود	noirâtre	يبتعد	s'éloigner
		بعد	distance

Par leurs morphologies, l'arabe comme le français aiment à séparer les mots pour donner une expression. Les deux langues expriment souvent par un ensemble de mots qui ont un rapport permanent établi entre eux. De plus, le français présente souvent ses éléments liés par une copule (*à ou de*):

A	F
حقيبة يد	sac à main
غرفة نوم	chambre à coucher
شلال	chute d'eau

Le procédé de composition lexicale qui consiste à juxtaposer deux mots sans marque, c'est-à-dire sans indication du rapport qui existe entre eux, est fréquent en arabe. Les mots arabes formés ainsi auront souvent une extension moins grande que les mots français équivalents. En revanche, ils auront tendance à tirer leur précision de leur forme même:

A	F
فقر دم	anémique
قليل الكلام	taciturne

4. Le traitement lexicographique des différents types d'unités lexicales

Le dictionnaire bilingue a pour objectifs de rendre compte:

- des sens et des emplois des mots de la langue de départ
- des traductions possibles pour chaque sens et emploi dans la langue d'arrivée

L'article du dictionnaire bilingue présente les sens et les emplois de l'acteur selon une certaine hiérarchisation de l'information. Il est construit, ainsi, selon une structure clairement reflétée dans la délimitation typographique des subdivisions.

- Subdivisions grammaticales

A	F
أكاديمي	1 <i>adj</i> académique
	2 <i>n</i> académicien

- Subdivisions de sens

A	F
يدير	1 diriger
	2 tourner

L'article est construit de manière à orienter l'étudiant vers le choix de la traduction exacte dans le contexte requis, d'où l'importance de l'appareil d'indicateurs grammaticaux, sémantiques, stylistiques, etc. permettent de choisir l'équivalent le plus juste possible, comme nous venons de le montrer par les deux exemples ci-dessus.

Dans l'esprit de notre étudiant, la traduction est toujours possible et une équivalence existe nécessairement. Or, les problèmes d'équivalence se posent sur deux plans: le plan du réel et le plan de la langue. Le réel existe-t-il ou non dans la culture des locuteurs? Le mot qui le désigne existe-t-il ou non dans la langue des locuteurs?

Si les signifiés de la langue de départ et de la langue d'arrivée renvoyaient toujours à une même réalité culturelle et que les signifiants étaient représentés par un seul élément du lexique dans les deux langues, les dictionnaires bilingues seraient infiniment plus simples. Mais le cas le plus courant n'est pas celui-là. La pratique lexicographique quotidienne montre qu'il n'existe généralement pas de concordance directe entre les unités linguistiques de deux systèmes différents.

Nous étudiants ont à savoir que la tâche du dictionnaire bilingue est de fournir des mots et des expressions dans la langue source avec des homologues dans la langue cible; qui sont aussi proche que possible sémantiquement et en ce qui concerne le style. Mais une équivalence complète entre les mots et les expressions en deux langues est tout à fait inhabituelle, de la même façon car il est rare de trouver des synonymes exacts dans une langue.

Il arrive que le mot existe bien en tant qu'élément du lexique dans les deux langues, mais qu'il n'occupe pas tout à fait la même place dans l'univers culturel des locuteurs des deux communautés. L'étudiant irakien ne sait pas que le mot *chien* a sans doute le même signifié au monde arabe, et surtout l'Irak, qu'en France, mais il n'a pas la même charge culturelle: le chien, comme animal, est bien aimé et protégé, tandis qu'en Irak, il n'a pas la même valeur culturelle. Au contraire et encore pire, quand on veut insulter quelqu'un en Irak, on l'appelle chien. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est important que chaque fois qu'il y a une connotation particulière, le dictionnaire doit alerter le traducteur, afin que celui-ci évite dans la langue d'arrivée les mots susceptibles d'éveiller des associations peu désirables. Mais, avant de les signaler, le lexicographe doit s'assurer qu'il s'agit bien de connotations collectives et non pas de connotations individuelles.

A noter à ce propos que le rédacteur du dictionnaire bilingue, à notre avis, doit s'effacer au maximum derrière les équivalents qu'il fournit. Son rôle est de recenser des faits de langues. Néanmoins, le libre arbitre du rédacteur ne peut jamais être exclu. Il fait des choix afin de ne regarder que les sens les plus productifs, les contextes les plus patients, les traductions les plus naturelles, etc. Il peut arriver, notamment dans le cas des expressions figées et métaphoriques, que le rédacteur soit amené à créer des termes qui lui sont personnels, et à tenter de les imposer à l'usager.

A cet égard, Berman indique que "la richesse d'un dictionnaire bilingue ne se mesure pas forcément au nombre

d'entrée ni non plus au nombre d'équivalents. Certes, un dictionnaire doit aider le traducteur à diversifier son style, sans pour autant se laisser entraîner dans une synonymie cumulative. Si la richesse est loin d'être un leurre, du moins peut-elle susciter une certaine confusion. Si on propose, dans les dictionnaires bilingues, pour une même unité lexicale ou un même cas d'emploi, plusieurs équivalents, c'est pour élargir les possibilités de choix du traducteur, mais aussi pour stimuler le jeu associatif dans la recherche de variantes personnelles. Ces équivalents peuvent parfois être plus riches, plus idiomatiques que l'unité lexicale originale, ce qui permet de jouer au maximum des ressources de la langue d'arrivée et de mettre en pratique le principe de compensation⁽¹⁾.

Lorsqu'il n'y a pas de rapports synonymiques entre les équivalents possibles, on doit procéder à une segmentation très nette à l'intérieur de l'article.

A

هياة

F

1. *forme*; aspect
2. *statut*; organisation
3. *individu*; corps

En revanche, il est indispensable de tenir compte des éventuelles affinités synonymiques entre les équivalents d'un mot dans une autre langue. Quels sont les rapports entre les équivalents d'un mot dans une autre langue? Quels sont les rapports entre les équivalents enregistrés les uns après les autres (séparés par une virgule, un point-virgule ou par une barre oblique, suivant les dispositions du protocole de

(1) BERMAN, Antoine, *L'épreuve de l'étranger*, Gallimard, 1984, p.138.

réaction) au sein des articles de dictionnaires bilingues? Au moins deux possibilités théoriques s'offrent en ce qui concerne leur emploi:

- ils peuvent être utilisés indifféremment;
- ils ne sont interchangeables que dans un certain nombre de constructions.

En effet, deux mots de forme totalement différente peuvent avoir, pour une partie de leurs emplois, une acception à peu près identique, alors que dans tous les autres cas ils ont habituellement des sens divergents.

Le rédacteur d'un dictionnaire doit écrire et faire allusion dans son introduction que la synonymie n'est pas perpétuelle, que deux mots ne sont pas synonymes en toute occasion. Ainsi, dans un dictionnaire bilingue, les équivalents proposés parallèlement ne sont interchangeables qu'au titre exceptionnel. Une certaine synonymie ou interchangeabilité fonctionnelle s'installe néanmoins lorsque:

- deux ou plusieurs mots sont de valeur approximativement identiques dans une situation précise et peuvent donc être employés dans des fonctions assimilables;
- la substitution entre eux ne risque de causer aucun trouble dans la communication quotidienne.

La question principale que le lexicographe pose en sélectionnant les équivalents est la suivante: y a-t-il des situations où deux mots peuvent se substituer l'un à l'autre. Le traitement du mot arabe *عام* (=an; *année*) doit mettre en évidence les principales règles qui se rapportent à l'usage des équivalents respectifs:

A	F
عام	an / année
عمره ثلاثون عاما	il a trente ans
أعوام	ans/ années
عام	commun
عام	public

Les équivalents *an* et *année* n'interfèrent pas complètement, chacun des deux termes possédant son aire particulière d'emploi. C'est leur somme qui est appelée à rendre pleinement le sens du mot arabe. Cela marque qu'il n'y a pas de synonymes parfaits.

La différenciation entre les mots est relativement simple; dans d'autre cas, elle implique des considérations plus complexes. Chaque langue peut éprouver le besoin de s'appuyer sur des supports spécifiques pour distinguer les différents aspects d'un même concept. Les stratégies adoptées en arabe et en français pour s'adresser à un interlocuteur ou le saluer sont différentes. Ainsi, Le locuteur irakien dispose, dans son domaine ritualiste de la communication quotidienne, d'un choix d'expressions étonnamment vaste et diversifié dont certaines trouvent difficilement une expression lexicale équivalente en français. La formule *je t'embrasse*, pratiquement obligatoire entre l'homme et la femme amis en France, ne peut pas être utilisée en Irak pour la même situation. La traduction de cette formule peut créer des difficultés culturelles pour nos étudiants.

Par ailleurs, en Irak, les termes *عمة/خالَة* (*tante*) s'applique à toutes les femmes d'un certain âge, de même que

عم/خال (oncle) s'applique à tous les hommes respectables. De plus, pour les enfants irakiens, presque tous les adultes sont des oncles ou des tantes.

Selon Gile, “les langues comprennent aussi des énoncés qui, à défaut d’être traduits, doivent être définis à l’aide de paramètres pragmatiques (rapport d’égalité, de supériorité, d’infériorité; sexe; âge, appartenance socio-professionnelle des locuteurs; degré d’intimité; etc.)”⁽¹⁾. Cela veut dire que les énoncés déclanchés par une situation analogue ne sont pas toujours transposables et traduisibles directement. Les conversations téléphoniques, par exemple, sont particulièrement riches en clichés. Associés à telle ou telle phase du contact téléphonique, les énoncés ci-dessous échappent aux règles de la traduction “directe”:

A	F
لحظة من فضلك	ne quittez pas / veuillez rester
من؟ من الطالب؟	qui est à l'appareil? / de la part de qui?

Il s'agit de formules, imposées par l'usage et, par conséquent, peu prévisibles si l'on se fonde uniquement sur des connaissances linguistiques ou encyclopédiques.

Une langue ne s'apprend pas seulement par ses règles et ses mots, mais par tous les éléments du discours: locutions, termes complexes et figés, manières de dire liées aux stratégies de la parole, éléments qui pour la plupart sont maîtrisés spontanément par le locuteur natif, alors que le

(1) GILE, Daniel, *La traduction la comprendre, l'apprendre*, Linguistique nouvelle, 2005, p.42.

locuteur étranger, comme notre étudiant, doit les apprendre comme si c'étaient des mots.

En effet, pour maîtriser une langue, il est indispensable d'acquérir les règles de montage ou de combinaison qui permettent de produire ces énoncés qui, pour les locuteurs natifs, sont déclenchés automatiquement par la situation. Grâce à une description plus systématique de ces règles, on laisse moins de place à l'intuition du locuteur étranger.

Paradoxalement, ce qui rend les dictionnaires bilingues traditionnels insatisfaisants et inadéquats c'est qu'ils sont attachés surtout à réunir des équivalents, c'est-à-dire à traduire des mots par d'autres, alors que les mots apparaissent généralement parmi d'autres mots; pris isolément ils peuvent n'avoir que des virtualités de signification. Sans contexte, il est généralement difficile ou carrément impossible de les interpréter avec une certitude absolue. La signification pertinente des mots est engendrée généralement par leur interdépendance contextuelle.

Il y a dans chaque langue deux sortes d'éléments lexicaux:

- des "mots à part entière", qui supportent un signifié plus ou moins définissable, même lorsque cette définition ne se dégage que des conditions de leur emploi (ordre des mots, associations avec d'autres termes, signification globale de la séquence, etc.) et,
- des mots qui n'ont pas de valeur sémantique propre, qui sont pour ainsi dire subordonnés aux autres, servant à signaler les liaisons et qui sont des outils pour la

construction des syntagmes ou pour l'expression des catégories grammaticales ou sémantiques⁽¹⁾.

Il n'est pas toujours facile de tracer une ligne de démarcation entre les deux catégories. Tout mot à signification générale tend à devenir outil, selon la fréquence où il apparaît dans certaines constructions. Ainsi, le participe présent *maintenant*, vidé de sa signification, a donné un adverbe de temps qui entre même dans une locution conjonctive sous la forme de *maintenant que*. Dans beaucoup de cas, l'emploi plein et l'emploi grammatical coexistent. Ainsi, le verbe *aller* vidé de son propre sens, est devenu en combinaison avec un infinitif, une sorte d'indice de futur (*il va manger*), mais dans d'autres locutions et selon les circonstances extra-linguistiques, il continue à être utilisé avec son sens premier (*il va – "de ce pas" – manger*).

Il est rare que la traduction puisse se réduire à un mot-à-mot littéral; et le mot déborde sur le contexte syntagmatique certes, l'adverbe arabe **حسب** peut être traduit en français par *seulement* qui est ailleurs son équivalent scolaire ou universitaire, mais pour aller beaucoup plus loin dans la description de son sémantisme, on ne peut guère éviter de le mettre en situation dans des expressions et locutions:

A	F
يأتي لأسبوع واحد و حسب	il vient seulement pour une semaine
شباكمان مكسوران و حسب	il n'y a que deux fenêtres cassées
ابق قليلا و حسب	reste encore un petit peu

(1) A cet égard, voir BERMAN, op.cit., p.32.

Autre exemple qui illustre bien l'importance accrue du contexte: la pauvreté du système temporel arabe. L'arabe ne possède, en face des dix temps français de l'indicatif, que trois temps, présent, passé et futur. Certains rapports temporels, fondamentaux en français (l'opposition duratif/non-duratif et l'antériorité), sont ainsi exprimés en arabe par des moyens lexicaux, préverbes et adverbes.

Le professeur sait bien et doit informer les étudiants que ce qui est particulièrement problématique, c'est l'acquisition de l'aptitude à fabriquer des énoncés, à produire et à reproduire des structures syntaxiques correctes. Or, les fautes en langues étrangères sont fortement conditionnées non seulement par le lexique mais aussi par le système syntaxique de la langue de départ, qui est souvent projeté sur celui de la langue d'arrivée. Ainsi, plus un dictionnaire bilingue propose, autour de ses mots, des couples de syntagmes corrects, structurellement symétriques ou asymétriques, plus il sera apprécié par l'étudiant.

5. Conclusion

On tombe à chaque pas, dans les langues étrangères, sur des termes qui correspondent à des concepts qu'on ne possède pas dans son vocabulaire d'origine. Et inversement, on éprouve le même type d'embarras à interpréter la majorité des termes de sa langue étrangère. Le rédacteur d'un dictionnaire bilingue est confronté à la tâche complexe de trouver dans la langue d'arrivée des équivalents révélant les sens et les emplois du terme de la langue de départ en veillant

à ce que ces équivalents impliquent les mêmes valeurs connotatives et stylistique.

Le mot “*équivalent*” du dictionnaire bilingue doit permettre un choix conforme aux normes et à l’usage, tout en indiquant les degrés d’équivalence, sans oublier de mettre en garde l’utilisateur contre tout risque de généralisation abusive.

D’une langue à l’autre, la désignation d’une même réalité est généralement obtenue par des cheminements différents. Les mots des diverses langues ne sont pas des étiquettes collées sur les mêmes cases. Il n’existe pas deux langues dont les vocabulaires se recouvrent exactement, mot pour mot, toutes les acceptions d’un mot de la langue de départ correspondant à toutes les acceptions d’un mot de la langue d’arrivée. Il y a dans toutes les langues des éléments qui sont comme le dénominateur commun de notre condition humaine, mais chaque langue porte également l’empreinte lexicale d’une vision du monde particulière. Le rédacteur du dictionnaire, étant le plus souvent incapable de proposer une équivalence absolue, se dote donc d’un ensemble de moyens lui permettant de fournir des équivalences relatives, notamment à l’aide d’exemples authentiques.

Ce qui est souvent vrai pour les mots pris isolément l’est moins lorsque ces mots sont insérés dans un contexte. Tout concepteur de dictionnaire bilingue constatera ainsi que si, en règle générale, beaucoup de mots ne peuvent guère être traduits, les phrases peuvent l’être. Ce que nous devons dire à nos étudiants est que les mots traduits mentent toujours, les textes traduits, seulement s’ils sont mal traduits.

Pour qu'un dictionnaire soit un appui aux étudiants, il doit être moderne et fiable. Il doit évidemment offrir les traitements adéquats au vocabulaire spécialisé et semi-spécialisé, sans négliger ce qui est rarissime et exceptionnel.

Il n'est pas étonnant que les étudiants ne trouvent pas tout ce qu'ils cherchent, parce que, tout simplement, tout dictionnaire est incomplet. Les dictionnaires bilingues généraux sont les dictionnaires scolaires par excellence. Il est à noter que ce sont les seuls dictionnaires que les étudiants consultent. D'autant plus que les dictionnaires bilingues généraux abrégés (500 pages environ) sont les plus intéressants. Les dictionnaires bilingues de poche sont les plus achetés par les étudiants. De plus, les dictionnaires de poche électroniques connaissent eux aussi un marché bien florissant. Mais le choix de bons dictionnaires reste toujours un obstacle pour les étudiants.

Les dictionnaires spécialisés "français-arabe" ne sont très connus ni par les étudiants ni par le marché des livres.

Un des points intéressants aux étudiants irakiens est d'avoir un avantage grammatical que les dictionnaires bilingues fournissent. Par contre, ayant besoin des informations grammaticales, les étudiants les plus brillants ont recours aux dictionnaires monolingues où ces informations sont plus détaillées. C'est évident, car la plupart des étudiants irakiens ont souvent besoin de certaines informations grammaticales particulières surtout quand les professeurs de grammaire sont indisponibles.

Les étudiants cherchent, dans les dictionnaires, le sens des mots pour les adhérer dans le texte arabe. Néanmoins, à

notre avis, le rôle du professeur est d'éclaircir le sens du mot dans l'univers culturel des deux communautés.

Les étudiants ont recours aux dictionnaires, aux logiciels et aux spécialistes comme les professeurs pour identifier le sens d'un mot ou bien d'une phrase ou d'une expression pour accomplir la tâche de la traduction.

Il n'est pas douteux que les collocations ainsi que les expressions idiomatiques ne s'expliquent pas complètement par la structure de la langue, mais, à notre sens, elles ne sont pas si difficiles à comprendre pour ceux qui connaissent le français. De plus, elles ne sont pas introuvables dans les dictionnaires unilingues, parce qu'elles sont souvent expliquées à travers d'autres exemples.

Le genre des noms, la conjugaison des verbes et les indicateurs de la catégorie grammaticale ne font pas les fondements recherchés par les étudiants dans les dictionnaires. Par contre, le type de verbes, la combinaison avec d'autres mots, la formation de dérivés et la construction concernant l'usage constituent le but essentiel de ce qu'ils cherchent dans ces dictionnaires.

BIBLIOGRAPHIE

- ABI AAD, Albert, *Le système verbal de l'arabe comparé au français*, Maisonneuve et Larose, 2001.
- BERMAN, Antoine, *L'épreuve de l'étranger*, Gallimard, 1984.
- CORDONNIER, Jean-Louis, *Traduction et culture*, Hatier/Didier, 1995.
- GILE, Daniel, *La traduction la comprendre, l'apprendre*, Linguistique nouvelle, 2005.
- LEMMENS, Marcel, *Les dictionnaires et la grammaire*, Septentrion Presses Universitaires, 1996.
- PLANTIN, Christian, *L'argumentation*, Editions du Seuil, 1996.
- SAUVAGEOT, A., *Portrait du vocabulaire français*, Larousse, 1964.

مشكل التكافؤ في القواميس ثنائية اللغة عند الطلبة العراقيين

م.م. دارا حسن طه*

المستخلص

القواميس ثنائية اللغة هي تلك التي تكون مدخولاتها ومعطياتها في لغة الأصل مترجمة إلى ما يكافؤها في لغة الهدف. فيكون هدفها تقريبا مقارنا بين لغتين حيث تضع المفردات في لغة الأصل مع ما يقابلها في لغة الهدف. تشغل هذه القواميس حيزا مهما خلال سنوات الدراسة الأربعة للطلبة العراقيين، حيث تعد أحد العناصر الرئيسة الساندة لطلبة قسم اللغة الفرنسية. ويعتقد الطلبة هنا ان هذه القواميس لا بد من أن تجيب على تساؤلاتهم واحتياجاتهم بصورة مباشرة. ومعنى أن يكون القاموس ثنائي اللغة بالنسبة لطلبة قسم اللغة الفرنسية هو أن يكون عربيا-فرنسيا أو فرنسيا-عربيا على حد سواء. كما يلجأ بعض الطلبة اليوم إلى القواميس الالكترونية الحديثة سواء كانت على شكل آلة الكترونية حديثة أو على شكل برنامج خاص يستخدم على الحاسب الالكتروني. وقد أسهم هذا النوع بشكل كبير على اختزال الوقت، رغم ما فيه من إشكالات.

يتناول بحثنا تسليط الضوء على القاموس العام الجامعي، ولسنا بصدد الحديث عن أنواع القواميس المختلفة كالتخصصية وأحادية اللغة و الموسوعية وقواميس الجيب و غيرها من القواميس التي لم يعتد الطلبة على استخدامها. ليس من الغريب أن لا يجد الطالب ما يبحث عنه وذلك لأنه ليس هناك قاموس مثالي مكتمل. كما أنه ليس هناك من شك ان الكثير من التعبيرات والمصطلحات غير موجودة بوضوح في لغة الهدف غير أنها تكون أكثر وضوحا في تركيبها اللغوية.

سيكون هدفنا في هذا البحث الإشارة إلى المشكلات التي يواجهها الطلبة العراقيون عند بحثهم عن معنى كلمة أو تعبير معين في قاموس ثنائي اللغة، حيث

* قسم اللغة الفرنسية/ كلية الآداب/ جامعة الموصل.

**Les problèmes d'équivalence dans les dictionnaires bilingues pour les
étudiants irakiens** **Dara Hasan Taha**

تظهر لهم عدة كلمات مقابلة في لغة الهدف، وهنا تكون مشكلة الطالب في البحث عن المكافئ المثالي خصوصا عندما تكون الكلمة خاصة بلغة دون غيرها. وسنحاول هنا إيجاد بعض الحلول والشروحات البسيطة عن هذه الإشكالية عند الطلبة.

يتناول بحثنا إذن أهمية القاموس ثنائي اللغة في عصرنا الذي تكثر فيه المتغيرات بين المجتمعات اللغوية.